

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**16 décembre 2019**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **16 décembre à 19 h 35**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

**Sont présents :** M. Luc Brisebois, maire  
M. Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1  
Mme Mélanie Matte, conseillère du district 2  
M. François Marcoux, conseiller du district 3  
M. Danny Stewart, conseiller du district 4  
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 5  
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6  
M. Pierre Labonté, conseiller du district 7  
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8  
Mme Kimberley Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Étaient également présents : la greffière par intérim, la directrice générale, le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics, la directrice du Service des communications et relations publiques, le directeur du Service de police, le directeur du Service des ressources humaines, le directeur du Service de l'environnement et du développement durable, le trésorier et le coordonnateur à l'urbanisme, division services aux entreprises.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
4. Adoption du budget pour l'exercice financier 2020
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022
6. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

\*\*\*\*\*

**1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La greffière par intérim certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

**CA19 12 313**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**16 décembre 2019**

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question n'est posée.

**CA19 12 314**

**4. Adoption du budget pour l'exercice financier 2020**

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter le budget d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant pour l'exercice financier 2020 au montant de 19 669 992 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA19 12 315**

**5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022, montrant des dépenses de 2 758 314 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**CA19 12 316**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** que la séance extraordinaire soit levée. Il est 19 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire  
Président de la séance

Louise Boivin  
Greffière par intérim

Initiales	
Maire	Grefe